

219C1857
FR0004110310-FS0878

7 octobre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ESI GROUP
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 octobre 2019, la société Long Path Partners, LP (4 Landmark Square, Unit 301, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Long Path Partners Smaller Companies Fund, LP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 1^{er} octobre 2019, le seuil de 5% du capital de la société ESI GROUP et détenir, pour le compte dudit fonds, 307 393 actions ESI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,11% du capital et 3,72% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions ESI GROUP sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 6 017 892 actions représentant 8 271 976 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.